

2015 va être une année spéciale pour Maxel qui fête ses 15 années d'existence. L'occasion unique pour l'équipe de Maxel de remercier plus particulièrement ses 6.146 clients particuliers et professionnels qui à ce jour ont choisi de lui faire confiance.

15 ans déjà que Maxel défend les intérêts de ses clients en tout temps et en tous lieux et plus particulièrement lors des règlements de sinistres. Je me permets de mettre en avant nos 12 collaborateurs qui chaque jour répondent à vos attentes.

15 ans seulement qui permettent à Maxel de voir l'avenir avec enthousiasme et dynamisme pour améliorer sans cesse la qualité de ses services.



En 2000, comme le souligne notre premier logo, nous étions « no limit insurance ». En 2015, nous continuons à nous développer dans les **matières de risques en entreprise** – je vous invite à lire la note de Baudouin Poncet sur la prévention des accidents de travail.

Maxel c'est aussi la **gestion de patrimoine**. Notre équipe financière assume fièrement son rendement net de 7,01% en 2014 – voyez pour plus de détails la note de Quentin Vandenhoute. Nous développons aussi en partenariat du Private Equities. Nous vous reviendrons bientôt sur ce point.

N'oublions pas le refinancement de **crédits hypothécaires** où grâce à l'Europe, 2015 sera encore l'année des renégociations. Consultez sans tarder la note de Guillaume de Montlivault.

Enfin, Maxel c'est aussi **l'audit d'assurances de groupe**, la négociation des contrats d'invalidité à tarifs très performants. Et si mon assureur n'était pas capable de répondre à ses obligations ? Quels sont les critères que nous utilisons pour sélectionner nos fournisseurs ? La réponse est donnée par Xavier Zinzen.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2015

Au plaisir de vous revoir bientôt
Pour toute l'équipe de Maxel
Alexandre Biglia

